

Comité du Cher de Natation

BP 83014
18027 BOURGES cedex

TEL/FAX : 02 48 65 91 37

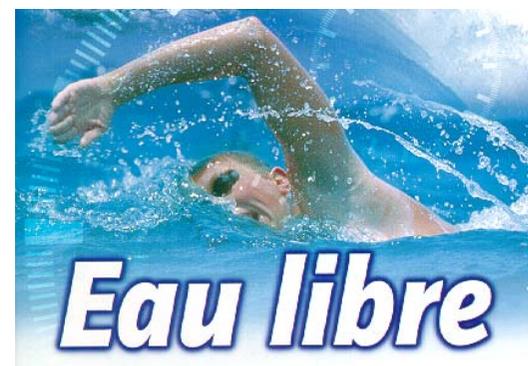
E/mail : comite@ffncher.com

Site : <http://www.ffncher.com>

<http://www.patrimoinemarais-bourges.fr>



5^{ème} Etape de la Coupe Régionale Eau Libre CHALLENGE RENE PASSE CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL



Dimanche 5 septembre 2010



Région

Centre

PATRIMOINE  MARAIS
ASSOCIATION DES USAGERS DES MARAIS DE L'YEVRE ET DE LA VOISELLE
B O U R G E S

Règlement

Article 1 : Date et lieu

Ces épreuves sont organisées à Bourges à l'occasion de la 27^{ème} Fête des Marais

Le départ et l'arrivée s'effectueront à partir du port aux Echalottes (rep Départ sur le plan ci-contre).

Article 2 : Epreuves

Coupe Promotion

A partir de **14h00**, l'épreuve s'effectuera sur une distance de 150 m pour les jeunes de 11 ans et moins, nés en 99 et après, à **14h30** et sur une distance de 500 m pour ceux nés en 98 et avant.

Elle est ouverte à tous les nageurs, hommes et femmes, licenciés à la Fédération Française de Natation, auprès d'un club de la région Centre ou non licenciés. Les concurrents doivent se présenter sur le site une demi-heure avant le départ.

Etape Coupe du Centre, Championnat départemental

L'épreuve est la 5^{ème} des étapes du circuit de la Coupe Régionale Eau Libre du Comité du Centre, après Brou, Chateauroux et avant Joué les Tours.

A **15h00** L'épreuve s'effectuera sur une distance de 2500 m. Elle sert de support au Championnat Régional et au Championnat Départemental du Cher

Elle est ouverte à tous les nageurs, hommes et femmes, licenciés pour la saison 2009-2010 à la Fédération Française de Natation auprès d'un club de la région Centre ou à l'une des fédérations suivantes : FFESSM, FF Triathlon, FF Sauvetage.

L'épreuve se déroulera conformément au règlement de la natation en eau libre. Les concurrents doivent se présenter sur le site une demi-heure avant le départ. (Briefing à 14h45)

Challenge René PASSE :

Ce trophée récompense le club ayant présenté le plus grand nombre de participants.

Article 3 : Inscription

Pour les licenciés, et non licenciés, **certificat médical** et les fiches d'inscription, dûment remplies, accompagnées des droits d'engagement de 5 €, devront parvenir au secrétariat du Comité du Cher avant **le 1er septembre 2010**.

Article 4 : Droit à l'image

Chaque participant accepte que l'organisateur se réserve le droit d'utiliser l'image d'un nageur à des fins de communication et/ou de promotion de la manifestation

